

**PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire  
Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail

**PREREQUIS :**

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :  
- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

**PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

**DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

1 jours / 7 heures  
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00  
Minimum 04 personnes – Maximum 10 personnes

**PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Notre organisme est habilité sous le N° INRS 1508507/2022/SST-01/O/12 et nos formateurs intervenants sont référencés dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

**MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.  
- Valise pédagogique : défibrillateur, mannequin grande taille et petite taille, support INRS  
- Exposé didactique, démonstrations.  
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.  
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

**TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :**

Tarif Inter-entreprises : 110 € HT / personne  
Tarif Intra entreprise : nous consulter  
Lieu en Inter-entreprises : Lisses  
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses  
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Un minimum de 04 participants est requis pour pouvoir maintenir la session. Si au début de la formation, il y a moins de 04 participants, la formation ne pourra avoir lieu

**Votre contact :**  
Tel : 01 80 85 65 05  
[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

**Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Connaître les techniques de premiers secours en vue de pouvoir secourir un autre salarié victime d'un accident
- Être titulaire de l'attestation de S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)

**Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

**Programme I.N.R.S / C.R.A.M - P.R.E.F.A.S. :**

- Le sauvetage secourisme du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- De « protéger » à « prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « faire alerter » à « protéger »
- Secourir
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

**Conditions de réussite :**

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

**Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis:**

- Contrôle continu pour la partie pratique
- QCM pour l'évaluation théorique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur pour les participants.
- **Un certificat de SST sera délivré (par notre formateur habilité INRS), au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs**